

ORDRE SCRIPTURAL ET BOUCLES (META)ENONCIATIVES :

REMORDS, REPRISES, RETOURS DANS L'ECRITURE.

Claire Doquet

Université de Paris 3

Clesthia-Syled, EA 2290 et ITEM, UMR 8132

Les œuvres véritables sont celles dont les multiples relectures n'épuisent pas le sens. Relisons, pour commencer, ces propos de Jacqueline Authier :

Le secteur spécifique de méta(épi)-linguistique inscrit dans une structure méta-énonciative doit être saisi à la fois en tant que discours spontané de représentation du langage et en tant que rouage de l'énonciation, et, plus précisément, en tant que discours spontané comme rouage de l'énonciation. (Authier-Revuz 1995 : 21).

Ils furent, pendant l'avancée de ma thèse qu'elle avait accepté de diriger, un sésame qui me permit à la fois d'entrer dans le discours complexe et rigoureux des *Mots qui ne vont pas de soi* et d'approcher théoriquement une caractéristique majeure du corpus que j'explorais : des reconstitutions d'écriture en temps réel. Il s'agissait, en partant des catégories construites par la génétique textuelle à partir de manuscrits, de donner part aux informations nouvelles que les reconstitutions en temps réel – films de l'écriture manuscrite ou sur traitement de texte, captures d'écrans d'ordinateurs, restitutions des traces graphiques de l'écriture par des logiciels spécifiques – livrent à l'appétit des chercheurs. Cherchant à éviter des interprétations hasardeuses en termes d'intentions du scripteur réalisées ou non par l'écriture, souhaitant tout de même ne pas en rester à une analyse de surface, hors situation énonciative, qui se serait contentée de décrire les phénomènes observés dans la logique de la grammaire transformationnelle, j'ai trouvé dans le travail de J. Authier-Revuz, et singulièrement dans sa façon de saisir l'activité énonciative à travers les énoncés qui la représentent, une manière propice de réinterroger l'écriture dans son déroulement processuel. Je vais tenter ici d'en exposer quelques traits, en partant des premiers travaux de la critique génétique contemporains de l'émergence, en linguistique, des travaux sur le métalangage naturel, pour donner à voir certains éléments des apports de J. Authier-Revuz à l'étude et à la spécification de l'énonciation écrite.

1. Ancrages linguistiques de la génétique textuelle. Une problématique énonciative.

Les débuts de la « manuscriptologie », qui deviendra la critique génétique ¹, s'inscrivent dans des recherches littéraires mais aussi linguistiques. À la naissance du *Centre d'Analyse des Manuscrits* ² fondé par L. Hay en 1975, des linguistes s'emparent des manuscrits de Heine, mis à disposition des chercheurs à la Bibliothèque Nationale, et y lancent des investigations inédites.³ Avec un ancrage dans la théorie énonciative, à travers Benveniste et Culioli surtout, c'est l'énonciation à l'écrit qu'ils tentent de cerner :

La théorie de l'énonciation offre l'immense avantage de traiter les variantes non plus localement, ponctuellement, et indépendamment les unes des autres, mais de façon complexe : en posant que toutes les opérations – énonciatives, prédicatives, lexicales, etc. – contribuent ensemble à constituer le fil rouge d'un schéma énonciatif, elle fournit au chercheur un principe unificateur et ouvre ainsi des perspectives très prometteuses aux recherches sur les données manuscrites. (Grésillon & Lebrave 1982 : 186)

Les linguistes généticiens ont mis au jour un certain nombre de « mécanismes fondamentaux de l'écriture » (Lebrave 1987 : 53) et théorisé l'activité même d'écrire, en ayant recours en particulier à la place du *méta* dans l'écriture. La rature (au sens de modification apportée sur un texte par une opération de base : ajout, suppression, remplacement, déplacement) est considérée par J. Rey-Debove comme une « activité métalinguistique » du fait qu'elle « travaille un discours déjà là [...]. Le fait de barrer entre dans l'opposition métalinguistique, “ajouter une séquence / retrancher une séquence”, les deux opérations échappant à la spontanéité de l'encodage phrastique. » (Rey-Debove 1982 : 111). C'est dans ses travaux sur le « métalangage naturel » que J. Rey-Debove a construit, on le sait, la notion de « connotation autonymique » (Rey-Debove 1978). Dans son article de 1982, elle affirme une parenté entre la connotation autonymique et la rature :

Un mot ajouté, déplacé, retranché doit être considéré comme relevant de la connotation autonymique : c'est le « monde ainsi parlé » qui est en cause ; ni le monde seul, ni la langue seule » (Rey-Debove 1982 : 111).

De toute évidence, cette affirmation pose question. Dans des énoncés comme *C'est un marginal, comme on dit aujourd'hui*, cité par J. Rey-Debove (1978 : 253) comme exemple de connotation autonymique, le terme *dire* atteste du caractère méta-discursif, si ce n'est métalinguistique, de l'énoncé qui vient commenter le mot en connotation autonymique. Qu'en est-il de la rature ? Elle

1 Le terme est aujourd'hui en concurrence avec celui de « génétique textuelle », qui est celui que j'utilise préférentiellement. La dénomination « critique génétique », encore de loin la plus fréquente, laisse penser en effet que cette étude ne porte que sur des œuvres littéraires, ce qui n'est pas une obligation : plusieurs équipes de l'ITEM travaillent aujourd'hui sur des objets non littéraires ou situés aux confins de la littérature (manuscrits de linguistes, écriture professionnelle ou scolaire, journaux intimes...).

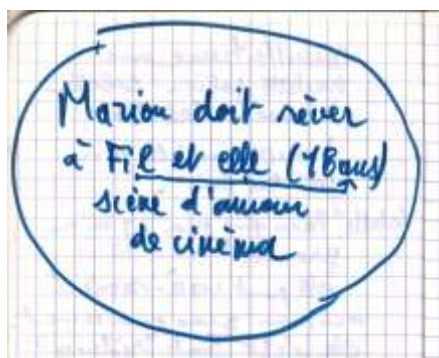
2 Le Centre d'Analyse des Manuscrits deviendra, quelques années plus tard, l'Institut des Textes et Manuscrits modernes (CNRS, UMR 8132).

3 Lebrave 1987 ; Lebrave & Grésillon 1983 ; Grésillon & Lebrave 1984 ; Fuchs & al. 1982.

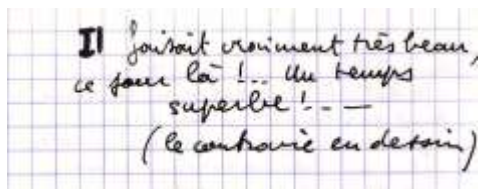
n'est généralement pas commentée par les scripteurs, qui se contentent de biffer un segment textuel pour éventuellement le remplacer par un autre. Affecter *a priori* les segments biffés d'une connotation autonymique revient à supposer que le geste de biffure s'accompagne de l'émergence de la strate *méta* de l'énonciation, qui met au jour, derrière le mot, son versant autonymique ⁴.

Cette mise au jour, dans les exemples donnés par J. Rey-Debove, est matérialisée par le commentaire de l'énonciateur sur son énoncé. On trouve dans les manuscrits des commentaires des écrivains sur leur propre texte qui peuvent être de natures différentes : soit des commentaires sur des caractéristiques du texte, soit plus fréquemment des « auto-consignes », l'auteur indiquant pour lui-même des voies de retravail ⁵. Je donne ici deux exemples, tirés du carnet de travail d'un auteur jeunesse contemporain, Y. Pommaux. ⁶

(1) Exemple de commentaire sur l'œuvre que l'auteur est en train d'élaborer :



(2) Exemple de juxtaposition d'un énoncé d'ordre linguistique, le texte destiné à figurer dans un album illustré, et d'un énoncé d'ordre métadiscursif, ici une auto-injonction où l'auteur s'indique à lui-même le type de dessin qu'il devra réaliser :



4 Pour J. Rey-Debove, un signe ordinaire et le même signe affecté de connotation autonymique sont « *un seul et même mot* » polysémique (1978 : 259), alors que la distinction entre signe ordinaire et signe autonyme se fonde sur une différence de mots, leur relation étant homonymique.

5 Voir à ce propos Grésillon 2002.

6 Manuscrits reproduits avec l'aimable et enthousiaste autorisation de l'auteur.

Dans ces deux exemples comme dans bien d'autres de même nature, la disposition spatiale et la ponctuation matérialisent un décalage entre le discours à intégrer dans l'œuvre future et les commentaires méta-narratifs (ex. 1) ou auto-procéduraux (ex. 2) qui émaillent les brouillons. Qu'il s'agisse des parenthèses de l'exemple 2, dont S. Pétilion a bien montré la fonction de « palier énonciatif » (Pétilion-Boucheron 2002), ou de la disposition spatiale de l'exemple 1 où l'auteur a tracé une limite graphique entre ce commentaire et le reste de la page où il est inséré, la frontière est marquée entre ce que J. Rey-Debove considère comme des énoncés inscrits dans « la spontanéité de l'encodage phrastique » et les énoncés d'ordre méta-discursif ou méta-procédural que l'auteur a ici graphiquement isolés. Cette hybridité a permis à A. Grésillon de s'interroger sur la fonction même du manuscrit :

là où le texte publié "raconte une histoire" (selon les codes littéraires du roman de la fin du XIX^e siècle), l'avant-texte est comme une sorte de méditation à haute voix sur la possible "mise en œuvre", un jeu d'hypothèses, d'alternatives, de questions-réponses, d'auto-injonctions et d'évaluations autoréflexives à propos d'un projet d'écriture, une parole de soi à soi, d'où devrait découler un acte, en l'occurrence un acte scriptural. (Grésillon 2002).

D'un point de vue génétique, les auto-injonctions sont difficiles à caractériser car elles n'entrent pas clairement dans les quatre opérations de modification des textes (ajout, suppression, remplacement, déplacement) : si d'un point de vue graphique, l'énoncé d'Y. Pommaux « (le contraire en dessin) » est bien un ajout, du point de vue énonciatif, il demeure en décalage avec le reste du texte car il n'est pas destiné à en faire partie. C'est ce qui permet à A. Grésillon, dans le même article, d'évoquer « une textualité composite ».

Tout autre est le fonctionnement de l'ajout visible dans l'exemple suivant, qui juxtapose une ébauche et des ajouts à cette ébauche :

présent qu'on va vers le fond - compliqué

la femme du président français / assassin
 au command de la supercherie / fiction - on
 une des bougies dans le secret) - Engage un monde plus
 de fiction (en 1988 - une nouvelle non détecteur
 est née, rassemblant au fait à ceux de
 Chandler) → (évolution bizarre de la police de
 + en + politique → brigades anti-terror, on anti-
 gang gauche un anti-terroriste)

la détective trouve → dialogues
 Duval - Détective et Duval - venue -
 En fait venue lui sont son mari (soit de la femme
 de Président → pour tout un des présidents était
 une femme -> elle, une femme, l'autre mari
 rite) - et votre conscience ? M. Duval? -
 Je n'ai plus ni culture, ni morale,
 ni racines, ni Fichtelion ni - - -
 pourquoi aurais-je une conscience? -
 C'est une l'entraîne à la tête un documentaire
 sur - - - en 1983 - - - (les suicides? ... autre
 chose) ... mais les idées qui sont dans cette
 horrible événement de Norvège -
 voir? → un autre moment
 bizarre -

Et votre mari ... lorsqu'il signe des traités
 avec des chefs d'États qui ont des consciences
 responsables dans les affaires de part
 le monde ou des milliers de pauvres
 étrangers sont tués ... on est de conscience ...

Avez-vous vu ... Vous êtes en France de une femme
 le coup de général -
 du regard entre les morts à la guerre et les

criminel... on a déjà écrit des volumes
 Le des... on a toujours... (on dit pas)

comment on nous avons retrouvé?

Oh c'est simple - j'ai fait ce que
 l'ordinateur ne peut pas faire -
 me identifier à vous - Avec la classe
 que l'on lui a donné, l'ordinateur
 a donné une réponse: c'est un
 "meurtre" tout le monde qui
 a commis le crime "il n'y a que
 1 chance sur 19117098672
 pour le retrouver - ce
 que l'ordinateur ne pouvait pas
 dire au de ce que, c'est que l'
 assassin pouvait habiter sur
 les lieux du crime

la présidente

mélo - la présidente et l'assassin
 c'était aimé - ils ont une
 fille de 10 ans - la fille
 de la présidente qui a
 choisit l'homme qui avait
 de l'accuser -
 en fait elle avait des soupçons
 elle n'avait pas tout dit
 au détective (double
 personnalité)

Sur la page de gauche de ce carnet, en haut, l'auteur a ajouté deux énoncés⁷ : « present qu'on va vers de faux coupables » et « course pour trouver le vrai ». Ces deux énoncés sont reliés entre deux par une flèche, le premier étant également relié au texte principal. Dans cet exemple, au contraire des précédents, les deux ajouts sont destinés à s'insérer dans le texte, qui est lui-même une trame pour une histoire future. Il ne s'agit donc pas d'énoncés clairement métalinguistiques (en revanche, les flèches le sont). Si l'on suit J. Rey-Debove (*op. cit.*), il est légitime d'affecter à ces énoncés une connotation autonymique dans la mesure où le scripteur se trouve lorsqu'il les inscrit dans un processus de relecture et non de simple écriture « spontanée ». A. Grésillon propose de traiter les ratures dans le cadre d'une « hypothèse performative généralisée » selon laquelle « tout avant-texte est sous-tendu par un discours performatif » ; elle reprend la forme modélisée par J. Authier-Revuz (*cf. infra*) pour considérer que « tout trait de biffure est interprétable comme tenant-lieu d'un énoncé performatif du type *j'ai écrit X, mais je ne veux plus dire X, je l'annule* » (Grésillon 2002). Toutefois, la puissance de cette hypothèse ne résout pas le problème posé par l'absence de traces

7 Ces ajouts sont repérables topographiquement (ils sont en marge) et le changement de couleur de l'encre laisse penser qu'ils ont été effectués à bonne distance temporelle de la scription du reste des énoncés.

langagières du métadiscours. Les ajouts destinés à s'insérer dans le texte, comme les suppressions, les remplacements et les déplacements, sont la marque d'une réflexion métadiscursive qui ne s'énonce pas elle-même – c'est bien de là que vient toute la difficulté d'interpréter ces ratures.

2. La boucle méta-énonciative comme rouage de l'énonciation. Échos et prolongements à une formule fondatrice.

La connotation autonymique est posée par J. Rey-Debove (1978) comme le fait ouvert pour tout signe de la langue de renvoyer simultanément à son référent extra-langagier et à lui-même en tant que signe. Elle distingue nettement cette configuration de l'usage autonome des mots, en constatant qu'usage autonome⁸ et usage ordinaire s'excluent l'un l'autre alors que dans la connotation autonymique, le signe cumule des références mondaine et langagière. Elle considère un signe ordinaire et le même signe affecté de connotation autonymique sont « *un seul et même mot* », polysémique (Rey-Debove 1978 : 259), alors que la distinction entre signe ordinaire et signe autonome se fonde sur une différence de mots en relation homonymique. Cette analyse, qui attribue aux éléments de la langue en soi des propriétés (ici : la polysémie et l'autonymie), a servi de point d'appui aux travaux de J. Authier-Revuz qui a déplacé la notion de connotation autonymique dans un champ clairement énonciatif ; elle met l'accent sur la « boucle méta-énonciative » de retour dans le déjà-dit qui constitue une opération énonciative et propose la nouvelle dénomination de *modalisation autonymique*. Avec la notion de modalisation, qui implique à la fois (1) un processus et (2) une focalisation sur l'attitude du locuteur/scripteur vis à vis de son dire, c'est bien l'énonciation, au sens originel de « mise en fonctionnement de la langue par un processus individuel d'appropriation » (Benveniste 1974 : 82), qui est au centre de l'analyse. Ainsi, au lieu d'une connotation résidant dans la signification des mots en langue ou apportée par le contexte⁹, la modalisation marque la part de l'énonciateur dans la mise à distance entre l'énoncé et son référent via l'émergence de sa face autonymique. Le changement de dénomination de phénomènes qui, pour partie, sont les mêmes, correspond à une réelle transformation de la notion qui, décrite par J. Rey-

8 L'autonyme crée un pallier supplémentaire dans l'accès au référent : « *Le signifié "mot libraire" se réécrit sous une forme périphrastique analytique qui est la définition du signe libraire, tel qu'il apparaît comme entrée dans un dictionnaire de langue.* » J. Rey-Debove propose pour le signe autonome une définition de ce type : *le mot libraire est un nom dont la signifiant graphique est l-i-b-r-a-i-r-e, dont le signifiant phonique est [libRɛR] et dont le signifié est Personne qui vend des livres.* » (J. Rey-Debove 1978 : 95)

9 Suivant Bloomfield et ses réticences sur la notion même de connotation (« Les variétés de connotation sont illimitées et indéfinissables, et, dans leur ensemble, ne peuvent être clairement distinguées de leur sens dénotatif » (1971 : 147), Rastier (1987) propose de la remplacer l'opposition dénotation/connotation par celle de sème afférent/inhérent : « les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents, d'autres types de codifications : normes socialisées, voire idiolectales. » (1987 : 44).

Debove comme résultant de la *polysémie de mots*, s'analyse chez J. Authier-Revuz comme un *dédoublément du dire*¹⁰.

Le bouclage réflexif opéré par les boucles dont J. Authier-Revuz a décrit la structure en *X, je dis X'*¹¹ entre, lui aussi, dans les instruments de mise au jour du feuilletage énonciatif que constitue toute écriture au sens où elle est, indissociablement et à tous les moments, lecture et scription¹². De cette lecture, l'écriture porte la trace puisque c'est elle qui fait naître l'ensemble des retouches d'un texte, quelles que soient leur ampleur et leur portée. Parmi ces retouches, certaines auraient pu ne pas se produire, d'autres ont sans doute été envisagées sans que le scripteur leur donne finalement existence. Pour signifier que les retouches ne sont que la face visible d'un processus d'auto-questionnement du scripteur vis à vis de son écrit, constant et constitutif de l'écriture, J.-L. Lebrave a comparé les ratures au « sillage d'un poisson apparaissant de temps à autre à la surface de l'eau » (Lebrave 1987 : 58). Elles manifestent une activité métadiscursive qui constitue une strate de la production de texte que le scripteur – qui est son premier lecteur, comme le locuteur est son premier auditeur – traverse sans cesse. Cette caractéristique de l'énonciation (écrite comme orale) est synchronisée par la boucle méta-énonciative de modalisation autonymique, vue comme un espace de représentation spontanée du langage et comme une des modalités de l'énonciation. Dans l'extrait des *Mots qui ne vont pas de soi* placé en introduction, J. Authier-Revuz énonce clairement cette double propriété des énoncés méta-linguistiques inscrits dans une structure méta-énonciative : « discours spontanés de représentation du langage », ils sont aussi des « rouages de l'énonciation », et pour tout dire des « discours spontanés comme rouages de l'énonciation » (Authier-Revuz 1995 : 21 – je souligne). Cette formule lumineuse m'a conduite à utiliser les notions mises au jour par J. Authier-Revuz pour analyser de l'écriture en tant que processus énonciatif soumis à des contraintes chronologico-spatiales qui permettent d'expliquer certains traits de l'écriture contrastivement à l'énonciation orale. Dans une reconstitution d'écriture en temps réel, les rectifications diverses peuvent s'analyser comme des boucles réflexives de retour dans l'écrit mais elles ne comportent pas, comme c'est le cas dans les exemples de forme *X, je dis X'*, de représentation méta-énonciative ni d'énoncé modalisant. Pour autant, il est très vraisemblable que, dans le cas d'un remplacement par exemple, le scripteur accompagne son geste de suppression d'un mot / remplacement par une autre mot d'une « parole intérieure » (cf. Grésillon 2002) qui vient soutenir l'opération ; vraisemblable aussi que cette parole, qu'elle se tienne pendant l'opération elle-même ou juste avant, voire juste après par un effet de commentaire, esquisse une justification de cette opération. Si donc il est impossible d'accéder aux commentaires eux-mêmes, impossible

10 notion qui apparaît dans certains titres d'articles, comme Authier-Revuz 2002.

11 où *X'* constitue, on le sait, l'autonyme de *X*.

12 Et cela, que cette scription soit réalisée immédiatement, différée ou remémorée.

par conséquent d'en déterminer des types, on peut ne pas s'en tenir à l'affirmation de J. Rey-Debove sur la légitimité à affecter aux segments ajoutés ou retirés une connotation autonymique : le travail de classification des modalisations effectué par J. Authier-Revuz permet d'analyser ces modifications à la fois comme le fruit de boucles de nature méta-énonciative mais ne présentant pas d'énoncé méta-discursif et comme probablement affectées des 4 non-coïncidences langagières (non-coïncidence des mots aux choses, interlocutive, interdiscursive et des mots à eux-mêmes). En effet, la classification en quatre non-coïncidences, si elle s'appuie exclusivement sur les énoncés de forme *X, je dis X'*, ne s'y limite vraisemblablement pas : on peut penser que si les énonciateurs font apparaître, dans ces énoncés, quatre types de non-coïncidences, ces dernières existent dans l'énonciation en général et font obstacle, en tant qu'elles s'interposent entre le système linguistique et sa mise en fonctionnement, à la « transparence » énonciative. Dès lors que l'on admet l'existence d'une boucle de nature méta-énonciative, il est logique de supposer que les quatre non-coïncidences langagières jouent dans les ratures et rectifications diverses et que ces événements d'écriture devraient pouvoir être classés selon la non-coïncidence qui les sous-tend. En l'absence d'énoncé modalisant, c'est le contexte de l'écriture et celui – à la fois temporel et spatial – de chaque opération qui peut conduire à un classement ¹³.

Loin d'être des éléments ajoutés à un dire constitué en-dehors d'elles, les rectifications du texte pendant l'écriture sont parties prenantes de la constitution même du dire. Même si l'on ne peut parler de modalisation autonymique dans la mesure où aucun commentaire ne s'exprime, une modification du déjà écrit correspond à une interrogation du scripteur sur son propre discours, eu égard à la fois à ce qu'il souhaite exprimer et à ce que la langue propose comme possibilités d'expression. Ce n'est plus, comme dans les exemples analysés par J. Authier-Revuz, le discours lui-même qui porte les traces de ces interrogations, mais le cheminement de son énonciation.

3. Pour une linguistique de l'énonciation écrite.

La génétique textuelle, et singulièrement l'analyse de reconstitutions de l'écriture en temps réel, permet de revenir sur certains traits de l'opposition entre oral et écrit, qui ont parfois fondé les nombreuses analyses de l'oral des dernières décennies : fixité de l'écrit *vs* labilité de l'oral, réflexivité *vs* spontanéité, organisation spatiale *vs* organisation temporelle. La philologie a depuis longtemps mis en cause une supposée fixité que dément l'existence très fréquente de plusieurs versions d'un même texte, avant l'imprimerie bien sûr mais aussi après, au gré des différentes

¹³ Par exemple, dans une écriture de conte à l'école primaire, des opérations de reformulation ont été analysées comme reposant sur la perception de la non-coïncidence interdiscursive, les élèves « injectant » dans leurs textes des nominations typiques de l'écrit « conte » (Doquet-Lacoste 2004). L'ensemble des corrections graphiques (erreur de frappe + erreur d'orthographe) entre, me semble-t-il, dans la non-coïncidence des mots à eux-mêmes.

éditions ; c'est la critique génétique, en explorant les amonts de la remise d'un manuscrit à un éditeur, qui a fait de la non-fixité un principe constitutif de la production écrite : revendiquant un ancrage clair dans la linguistique énonciative, A. Grésillon la décrit comme permettant d'englober les différentes dimensions de l'écriture en continuant de privilégier « la production sur le produit », le « multiple sur l'unique », « la genèse sur la structure », le « dynamique sur le statique », « l'énonciation sur l'énoncé » (Grésillon 1994 : 7). L'observation de l'écriture en temps réel rend saillantes ces dimensions comme elle focalise l'attention de l'analyse sur le temps de l'énonciation au détriment de l'espace de la page qui détermine les études génétiques de manuscrits : à la manière de films, la reconstitution de l'écriture en temps réel situe l'activité dans son processus temporel et permet de supposer, malgré la distance que provoque le fait même d'écrire, une certaine spontanéité dans l'énonciation, sans doute favorisée par l'utilisation d'outils comme le traitement de texte où le scripteur sait qu'il peut revenir dans son écrit pour effacer de manière définitive et invisible (pas de rature) des énoncés qu'il regretterait ¹⁴. Si la vigilance méta-discursive demeure, sa présence se manifeste par des procédures parfois comparables à celles que l'on peut observer à l'oral : reprise immédiate d'un terme au moment même de son inscription, rectification graphique comparable à la rectification de prononciation. L'analyse de corpus d'écriture professionnelle (Doquet & Lefebvre, à par.) comme celle d'écritures en début d'apprentissage (Doquet-Lacoste 2004b) met en évidence une double caractéristique de spontanéité (visible à la régularité et au rythme de la scription) et de la vigilance (visible aux nombreux retours pour rectification dans l'environnement immédiat de l'écriture) : sur ce plan-là, peut-être l'énonciation écrite ne diffère-t-elle pas de l'énonciation orale aussi radicalement que cela a pu être supposé ¹⁵. En revanche, dès lors que les rectifications ne se font pas dans l'immédiateté mais avec un écart important, spatial et/ou temporel, entre scription initiale et rectification, la spécificité de l'écriture vs l'oralité se fait jour.

Ce qui paraît, en effet, caractériser l'énonciation écrite – et, par ricochet, l'écrit vs l'oral – c'est la possibilité de revenir à tout moment sur l'écrit constitué. Les études de manuscrits distinguent les variantes d'écriture des variantes de lecture, ces dernières étant repérables spatialement comme non inscrites dans la linéarité du texte (ajouts en marge, biffures tardives, etc.). Cette distinction a paru nécessaire pour formaliser une différence entre des retouches effectuées dans l'immédiateté de la scription et des retouches différées, susceptibles de reposer sur la relecture globale du texte ¹⁶. Avec les reconstitutions d'écriture en temps réel, l'opposition entre retouche immédiate et différée se trouve précisée par la situation précise de chaque événement scriptural dans le déroulement de l'écriture. Il en résulte une double interrogation :

14 Doquet-Lacoste 2006.

15 Les nouveaux moyens de produire de l'écrit vont plus loin dans la mise en cause de la frontière : avec les logiciels de reconnaissance vocale, de plus en plus performants, il devient possible de composer du texte en parlant.

16 Pour ces distinctions, voir par exemple Grésillon 1994.

- sur les incidences énonciatives de cette propriété de l'écrit de constituer, à tous les moments de son élaboration, un objet d'interrogation et de reformulations possible ;
- sur la distance qu'instaure, entre l'écrit et son auteur, un long écart temporel entre la scription première et la relecture.

Cette double interrogation a des incidences sur la manière dont il est possible d'adapter la notion de boucle méta-énonciative aux reconstitutions scripturales ainsi que sur le statut du discours du scripteur qui est réévalué pendant ces retours pour retouches. Dans les exemples traités par J. Authier-Revuz, parce qu'il s'agit d'énoncés non séparés de leur énonciation, les boucles méta-énonciatives opèrent presque toutes un bouclage immédiat sur l'énoncé qui vient de se tenir. Ce bouclage se laisse représenter spatialement par un fléchage :



Il faudrait un peu de charité, pour reprendre un terme chrétien, dans un cas pareil.

La flèche figure le renvoi, immédiat, de l'énoncé métadiscursif au mot en modalisation autonymique. Il en va tout autrement des boucles de grande amplitude, comportant une distance temporelle et spatiale importante entre l'énonciation première du mot et sa rectification, qui échappent à la représentation graphique ¹⁷. C'est bien de bouclage qu'il s'agit le plus souvent, avec un aller-retour entre le lieu de l'écriture et le lieu où va se produire la rectification ¹⁸. La boucle est alors allongée dans le temps (plusieurs jours, voire plusieurs semaines, peuvent séparer la scription initiale de la rectification) ; elle se charge d'événements adjacents (continuation du texte, rectifications d'autres segments, relectures, pauses...) qui rendent sa perception plus difficile mais elle demeure descriptible en termes proches de ceux que J. Authier-Revuz a choisis pour décrire les faits auxquels elle s'attache : *X, j'ai écrit X' (et je le supprime / modifie en Y')*. La description de l'écriture comme une juxtaposition et un emboîtement de boucles d'amplitudes différentes permet d'envisager le processus dans sa globalité et de représenter l'écriture comme un tissage (Barthes 1984) où s'entrecroisent les fils de la scription, la notion de boucle figurant alors l'ancrage de la scription d'un énoncé dans un ailleurs du texte. Dans cette multiplicité d'allers et retours entre différents lieux de l'écrit en constitution, l'énonciation subit une sorte de dilatation à la fois spatiale et temporelle qui provoque, au contraire de ce qui se passe à l'oral, une disjonction entre écriture et lecture puisque la succession des opérations scripturales, qui permet de lire la manière dont le texte

17 Leblay (2009) a tenté de représenter spatialement, à la manière de la transcription des manuscrits, des écritures recueillies en temps réel. Il procède par numérotation pour indiquer l'ordre des opérations qu'il reporte dans le texte. Cette représentation ne facilite pas l'appréhension des dimensions temporelles, en particulier le rythme de l'écriture. Elle a en revanche l'avantage de rendre lisible le texte finalement produit, ce qui n'est pas le cas d'autres représentations qui privilégient la mise en évidence des données temporelles (Doquet-Lacoste 2004).

18 En revanche, dans des cas de plages de relecture où l'essentiel de l'activité est la rectification, la notion de bouclage paraît moins adaptée, sauf à envisager une « grande boucle » de relecture ponctuée d'opérations de retouche.

s'élabore, ne donne pas - sauf cas, attesté à ma connaissance uniquement chez des scripteurs débutants, de coïncidence entre l'énonciation et l'énoncé, c'est-à-dire le cas d'une écriture qui se déroule sans aucun retour, aucune rectification – de représentation immédiate du texte finalement élaboré. C'est bien là, semble-t-il, une spécificité fondamentale de l'énonciation écrite : ce qui la différencie de l'oral, ce n'est pas l'exercice de la faculté de l'énonciateur de revenir sur sa parole mais la souplesse de l'amplitude de ce retour. Au-delà de la dichotomie - dont le bien fondé est d'ailleurs questionné au sein même des recherches génétiques - entre variantes de lecture et variantes d'écriture, la durée écoulée entre énonciation première et rectification peut servir de variable descriptive.

La mise en évidence de boucles d'amplitude importante pose la question de la réflexion métadiscursive qui les sous-tend, en lien avec la manière dont le scripteur (ré)appréhende son écrit au moment d'une relecture éloignée dans le temps de la scription première. Il a été constaté, dans des situations d'écriture contrainte, une affinité entre certains types de rectifications, qui débouchent parfois sur la réécriture de passages entiers, et l'amplitude de la boucle (Lamothe-Boré 1998). Cette caractéristique permet de supposer une réflexion métadiscursive en appui sur la globalité du texte, qui conduirait à des modifications excédant le cadre syntagmatique ou phrastique pour affecter des portions du texte, voire le texte dans sa totalité. À partir de travaux d'élèves, il a été dégagé une opposition caractéristique (Doquet-Lacoste 2004b) :

- dans les boucles de faible amplitude, les modifications concernent principalement des syntagmes ou des mots et s'effectuent massivement au niveau graphique (erreur de frappe ou d'orthographe) ;
- dans les boucles d'amplitude élevée, elles peuvent concerner des zones importantes du texte, voire le texte en entier dans le cas d'anaphores par exemple, et s'effectuent à tous les niveaux (graphique, morpho-syntaxique, lexical) de la langue.

Dans ses études systématiques – en voie de publication – sur les modes de représentations du discours, ¹⁹ J. Authier-Revuz fait apparaître deux grandes catégories :

- la Représentation du Discours Autre (RDA), qui comprend la représentation du discours d'autrui mais aussi celle du discours de soi à distance, dans d'autres temps et d'autres lieux – c'est le cas dans les boucles d'amplitude élevée ;
- l'Auto-Représentation du Dire (ARD), qui comprend la représentation dans les propos de l'énonciateur de son propre discours en tant qu'il est en train ou qu'il vient de se produire - c'est le cas dans les énoncés de modalisation autonymique du type *X, je dis X'*, c'est aussi le cas dans les boucles de faible amplitude.

19 Pour une présentation concise des notions évoquées ici, cf. Authier-Revuz & Doquet 2012.

Il me semble donc pertinent, sous réserve d'analyses contradictoire à venir, de décrire les boucles, selon leur amplitude, avec les catégories de la RDA et de l'ARD construites par J. Authier-Revuz. Dans le cas de boucles de faibles amplitude, le scripteur va rectifier son propre discours, qu'il vient de proférer. Dans le cas de boucles d'amplitude élevée, il rectifie un discours autre non pas au sens de discours d'un autre mais de discours de soi dans un espace-temps différent qui lui confère une distance à soi relisant l'écrit, une sorte d'étrangeté. C'est sans doute cette caractéristique qui permet, comme l'a montré C. Lamothe-Boré (1999), des interventions plus conséquentes allant parfois vers des réécritures totales, avec l'idée que, du fait de l'éloignement dans le temps de l'écriture initiale, la (re)lecture procède d'une redécouverte par le scripteur de son écrit qui, à l'origine écrit de soi, devient écrit de soi ailleurs, écrit d'une autre facette de soi, bref écrit « autre »²⁰.

Cette caractéristique d'un discours de soi reconsidéré en RDA est plus facile à percevoir à l'écrit qu'à l'oral, à cause de la variabilité de l'amplitude des boucles bien sûr, mais aussi parce que la mise par écrit du discours en fait un objet externe, séparé du scripteur, ce qui précisément rend possible sa reprise ultérieure. Au cœur même de l'activité d'écriture demeure cette caractéristique d'une distanciation entre le scripteur en train de continuer son texte et, inséparablement, le scripteur-lecteur contrôlant, au moment même de la scription, son résultat, ainsi que le lecteur sporadique qui va relire l'ensemble de l'écrit pour éventuellement procéder à des ajustements²¹. De fait, dès qu'il est posé devant les yeux de son auteur, l'écrit s'extériorise, il se désincorpore ; c'est sans doute d'autant plus vrai avec le traitement de texte qui introduit une distance supplémentaire entre le scripteur et son écrit, en coupant l'objet texte de la main de son auteur et en discrétisant la production langagière (Doquet-Lacoste 2006). L'anthropologie a étudié cette fonction de distanciation de l'écrit, qui paraît lié, dans certains contextes au moins, à la théorisation des phénomènes (Goody 1979 ; Fraenkel & Mbodj 2010). Elle s'impose dans l'analyse de l'écriture qui met en évidence que, même dans le tout début de l'énonciation d'un texte, le discours est, foncièrement, de l'écrit ; l'idée d'un passage, pendant la production du texte, de l'oralité à l'écriture, ne tient pas à l'épreuve des reconstitutions scripturales. Depuis longtemps est affirmée une différence entre oral et écrit liée à la situation de communication, l'image de l'interlocuteur - présent à l'oral et absent à l'écrit - contraignant le discours et son élaboration. Le rôle de l'écrit en tant qu'objet externe, en constitution, donnant lieu à des bouclages métadiscursifs d'amplitude variée qui eux-mêmes mettent en jeu deux perceptions - donc deux représentations, au moins

20 Une étude de l'usage du connecteur (Doquet-Lacoste & Richard, 2010) *effectivement* a d'ailleurs montré que ce dernier, en général utilisé pour appuyer le discours tenu à d'autres discours, fonctionnait également en appui à un discours tenu par l'énonciateur, mais ailleurs. Ce discours est alors pris comme autre dans le sens décrit ci-dessus.

21 A. Grésillon & J.-L. Lebrave (1984) évoquent deux rôles de l'auteur, l'auteur-lecteur et l'auteur-scripteur, auxquels J.-L. Lebrave (1987) propose d'ajouter un troisième : celui de la réflexion.

mentales - du texte qui s'élabore, me paraît une voie féconde dans la spécification linguistique de l'écriture.

Repères bibliographiques

Commentaire [utilise1]: À unifier

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces Mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 1995.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2002, « Du dire "en plus" : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne », dans J. Authier-Revuz, J. & M.-C. Lala (éds) *Figures d'ajout*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 147-168.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline & DOQUET Claire, 2012, « *Ce que je veux dire. Accompagnements métadiscursifs d'une défaite de la parole dans Juste la Fin du Monde* », dans E. Richard & C. Doquet, *Continuité, discontinuité, reprise : les représentations de l'oral chez Jean-Luc Lagarce*. Bruxelles, Academia Bruylant. Sous presse.

BARTHES Roland, 1984, *Le Bruissement de la langue : Essais critiques IV*, Éditions du Seuil, Paris, 1984.

BENVENISTE Emile, 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

DOQUET-LACOSTE Claire, 2004, « Le jeune scripteur et ses doubles. Variété du dialogisme dans l'écriture à l'école », *Cahiers de Praxématique* 43, Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier 3 - CNRS, p. 107-130.

DOQUET-LACOSTE Claire, 2004b, « Indices et traces de l'activité métadiscursive des scripteurs : aspects de la réécriture », *Le Français Aujourd'hui* 144, Paris, Association Française des Enseignants de Français, p. 33-41.

DOQUET-LACOSTE, Claire, 2006, « L'objet insaisissable : quelques considérations sur l'analyse de l'écriture sur traitement de texte », *Genesis* 27, p. 35-44.

DOQUET Claire, & LEFEBVRE Julie, à paraître, "Replacement in writing process : a way to study professional writing." Panel organisé par G. Cislaru, *Analyzing Discourse in Progress: A Cross-Disciplinary Approach (Pragmatics, Discourse Analysis, and Text Genetics)*, 12th International Pragmatic Conference. Manchester.

DOQUET-LACOSTE, Claire & RICHARD Elisabeth, 2010, « Postures énonciatives et marqueurs de reformulation en situation de conférence avec diaporama. *Alors, effectivement, donc* », dans A. Rabatel (éd), *Les reformulations pluri-sémiotiques en contexte de formation*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 53-80.

FRAENKEL Béatrice & MBODJ Aïssatou 2010 (éds) *New Literacy Studies, un courant majeur sur l'écrit. Langage et Société*, n°133, Paris, MSH.

FUCHS Catherine, GRESILLON Almuth, LEBRAVE Jean-Louis, PEYTARD Jean & REY-DEBOVE Josette, 1982, *La Genèse du texte : les modèles linguistiques*, CNRS.

GOODY Jack, 1979, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, trad. fse, Paris, éd. de Minuit.

GRESILLON Almuth, 1994, *Éléments de critique génétique : lire les manuscrits modernes*, Paris, PUF.

GRESILLON Almuth, 2002, « Langage de l'ébauche : parole intérieure extériorisée », *Langages* 147, p. 19-38.

GRESILLON Almuth & LEBRAVE Jean-Louis (eds), 1984, *La Langue au ras du texte*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

LAMOTHE-BORE Catherine, 1998, *Choix énonciatifs dans la mise en mots de la fiction : le cas des brouillons scolaires*, Thèse de doctorat de Sciences du Langage, Université Stendhal-Grenoble 3.

LEBLAY Christophe, 2009, « La question du *déjà écrit* dans le processus d'écriture observé en temps réel. Une contribution de la génétique à la didactique », *Modèles linguistiques*, tome XXX, vol. 59, p. 153-176.

LEBRAVE Jean-Louis, 1987, *Le Jeu de l'énonciation en allemand d'après les variantes manuscrites des brouillons de H. Heine*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris-Sorbonne. Non publié.

LEBRAVE Jean-Louis & GRESILLON Almuth, 1983, *Manuscrits - Écriture - Production linguistique*, *Langages* n°69.

RASTIER François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

REY-DEBOVE Josette, 1978, *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin. Réédition 1997.

REY-DEBOVE Josette, 1982, « Pour une lecture de la rature », dans C. Fuchs *et alii*, *La Genèse du texte : les modèles linguistiques*, Paris, CNRS, p. 21-72.

